



Regardons **vers le sud**



n°21 - février 2013

Hommage à Stéphane Hessel, notre président d'honneur



Stéphane Hessel a été président du CFSI de 1999 à 2002, moment charnière pour notre association. Il y est resté fidèle jusqu'à aujourd'hui et nous a fait partager des valeurs inestimables. Pour lui, la solidarité internationale n'est pas un vain mot, elle est porteuse d'une vision et d'une ambition, celle de promouvoir et faire respecter les droits de l'homme partout dans le monde. Très proche des mouvements de la société civile, il a été un fervent défenseur, avec le CFSI, de leur reconnaissance et d'un dialogue renouvelé de ceux-ci avec les pouvoirs publics, en France comme à l'international.

Stéphane reste un modèle pour chacun de nous. Pour la manière dont il était généreux de son temps, de ses forces, de sa notoriété qu'il mettait au service de ceux qui le sollicitaient pour une cause qui lui paraissait juste ou tout simplement intéressante.

Un modèle aussi pour son amour de la vie qu'il savait communiquer redonnant espoir et force à son interlocuteur ou à son auditoire.

Nous sommes tristes, mais nous lui devons de repartir de plus belle sur les pistes qu'il a ouvertes. Sa chaleur, son attention extrême à chacune et à chacun, nous manqueront.

Yves Le Bars, président du CFSI.

Yves Berthelot, président du CFSI de 2002 à 2012.

Jean-Louis Vielajus, délégué général, et toute l'équipe du CFSI.

Au Sénégal : protéger la forêt et en vivre

Au Sénégal, les populations rurales sont les plus touchées par la pauvreté et la malnutrition. A l'Est, dans la région de Tambacounda, les habitants de la réserve naturelle communautaire du Boundou n'échappent pas à cette situation.



De longues périodes de sécheresse, lourdes de conséquences sur l'agriculture et l'élevage, sont à l'origine de leurs difficultés. Pour s'en sortir, ils n'ont pas d'autre solution que de se tourner vers les nombreuses ressources qu'offre la forêt : bois (utilisé pour l'artisanat ou comme source d'énergie), fruits, racines, gommés, écorces. Cette surexploitation menace aujourd'hui l'environnement.

Mais comment arrêter le braconnage alors que les besoins alimentaires de la population ne sont pas satisfaits ? Comment arrêter les coupes d'arbres alors que le bétail manque de fourrage en saison sèche ? Comment lutter contre les feux de brousse alors que tous les paysans utilisent le feu pour l'agriculture et la récolte du miel ?

Face à cette situation, des organisations locales ont décidé de s'attaquer à la fois à la réduction de la pauvreté et à la préservation des ressources naturelles. Le **GRDR**, association membre du CFSI, les accompagne dans cette démarche. L'objectif du projet est de créer de nouvelles activités rémunératrices à partir des produits forestiers, tout en protégeant l'environnement. Les produits valorisés devraient également permettre un meilleur approvisionnement des marchés urbains (Tambacounda, Kaolack, Dakar). Quatre filières prioritaires sont ciblées : les productions de « jus de bouye » (pain de singe, fruit du baobab) et de jujube, l'élevage avicole (pintades semi-domestiques) et l'apiculture (miel biologique). [Lire la suite](#)

Soutenir les associations congolaises



70 % des habitants de la République du Congo vivent en dessous du seuil de pauvreté. C'est-à-dire qu'au quotidien, ils n'ont pas accès à l'eau potable, aux services de santé, etc. C'est dans ce contexte que s'est développé depuis 2008 un programme ambitieux et innovant : le « programme concerté pluri acteurs ». Celui-ci a la particularité de rassembler 87 organisations congolaises, 10 organisations françaises, 3 ministères et 2

conseils départementaux congolais. Le Programme Concerté Pluri-acteurs Congo soutient les associations locales dans la mise en œuvre de projets de qualité (68 projets soutenus depuis 2008 - [Découvrir trois projets](#)), principalement dans les domaines suivants : eau et assainissement, santé, formation professionnelle, développement rural et droits de l'Homme. Le PCPA permet également à ces associations de renforcer leur rôle et leur crédibilité. Il favorise la rencontre avec les pouvoirs publics locaux ou nationaux pour la mise en œuvre de politiques de lutte contre la pauvreté plus efficaces et plus proches des besoins réels de la population.

Le CFSI est l'ONG garante de ce programme. [Vous pouvez apporter votre soutien aux associations congolaises en faisant un don au CFSI !](#)

Le programme au Congo est financé par l'Agence française de développement, l'Union européenne, le Ministère du Plan au Congo, la Fondation Abbé Pierre, les membres du PCPA Congo et les donateurs du CFSI.

DONNER EN CONFIANCE !

Le CFSI est une association créée en 1960 et reconnue d'utilité publique.
Notre site est 100 % sécurisé. Vos données personnelles, nécessaires à l'établissement de votre reçu fiscal, restent confidentielles.



VOIR NOS COMPTES

CFSI - 32 rue Le Peletier - 75009 Paris - Tél : 01 44 83 88 50

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, en demander la rectification ou la suppression, ou vous opposer à leur diffusion. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre électronique, cliquez ici.